



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Radios locales

Question écrite n° 49393

Texte de la question

M. Pierre Gascher appelle l'attention de M. le ministre de la culture sur la situation des radios locales. Elles se heurtent, en effet, à une difficulté lorsqu'elles souhaitent pouvoir diffuser en complément de leurs émissions locales des programmes nationaux. Or, ces derniers leur assurent une activité supplémentaire très appréciée qui renforce leur potentiel d'écoute et donc conforte leur pérennité économique. Toutefois, de telles demandes font actuellement l'objet de longues négociations avec le CSA. Aussi, les moyens de ce dernier en matière d'autorisation de changements de catégorie de service doivent être améliorés. Il lui demande ses intentions dans ce domaine en faveur des radios locales.

Données clés

Auteur : [M. Gascher Pierre](#)

Circonscription : - RL

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49393

Rubrique : Radio

Ministère interrogé : culture

Ministère attributaire : culture

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 mars 1997, page 1277